



LIBERTE – EGALITE - FRATERNITE

REPUBLIQUE FRANCAISE

**VILLE DE
LA QUEUE EN BRIE**

Le conseil municipal se réunira à l'hôtel de Ville

Jeudi 23 septembre 2021 à 20h00
(Hall de la Mairie)

- **Approbation du procès-verbal du conseil municipal du jeudi 1^{er} juillet 2021**
- **Compte rendu des décisions L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.**

**I – COMMISSION FINANCES, RESSOURCES HUMAINES, NOUVELLES
TECHNOLOGIES INFORMATIQUE ET COMMUNICATION**

1. Décision Modificative n°1 à caractère budgétaire post BP 2021.
2. Convention relative à l'expérimentation du Compte Financier Unique sur les comptes 2022 et 2023.
3. Indemnités Horaires pour Travaux Supplémentaires (I.H.T.S.) – modificatif.
4. Indemnités horaires d'enseignement.
5. Création de deux postes dans le cadre du dispositif « Parcours Emploi-Compétences » (PEC).
6. Mise à jour du tableau des effectifs : création de postes.
7. Mise à jour du tableau des effectifs : suppression de poste.

**II – COMMISSION URBANISME, TRAVAUX, DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE,
DEVELOPPEMENT DURABLE, ECOLOGIE URBAINE ET QUALITE DE LA VIE**

8. Dénomination de voies nouvelles au sein de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) Chemin Vert – Champ Garni.

**III – COMMISSION CULTURE, VIE ASSOCIATIVE, CEREMONIE, JUMELAGE,
JEUNESSE ET SPORT**

9. Versement d'une subvention complémentaire de 15 000 € à l'Entente Sportive Caudacienne pour l'année 2021.

Affiché le jeudi 16 septembre 2021



Le Maire

Jean-Paul FAURE-SOULET